

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

**1^{ER} PROJET DU RÈGLEMENT N° 2026-1549
RÈGLEMENT MODIFIANT LA TARIFICATION DES DEMANDES DE PPCMOI ÉTABLIE
DANS LE RÈGLEMENT N° 2024-1519 RELATIFS AUX PROJETS PARTICULIERS DE
CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE**

Aux personnes intéressées par le projet de règlement n° 2026-1549 intitulé : *Règlement modifiant la tarification des demandes de PPCMOI établie dans le règlement n° 2024-1519 relatifs aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble*, la soussignée, greffière de la Ville de Mont-Joli, donne avis public de ce qui suit :

1. Le conseil municipal a adopté, lors de la séance ordinaire du 15 juin 2026, le 1^{er} projet de règlement n° 2026-1549 intitulé : « *Règlement modifiant la tarification des demandes de PPCMOI établie dans le règlement n° 2024-1519 relatifs aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble* ».
2. L'objet de ce projet de règlement est de modifier la tarification applicable pour les demandes relatives aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble.
3. Une assemblée publique de consultation aura lieu le **LUNDI 13 juillet 2026 à 19 h 00**, dans la salle du conseil municipal située au 40, avenue de l'Hôtel de Ville, à Mont-Joli, en conformité avec les dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

Au cours de cette assemblée publique, le projet de règlement et les conséquences de son adoption seront expliqués. Les personnes et organismes intéressés qui désirent s'exprimer seront entendus à cette assemblée.

4. Ce projet de règlement peut être consulté sur le site internet de la Ville de Mont-Joli ainsi qu'au bureau de la soussignée situé au 40, avenue de l'Hôtel-de-Ville, aux heures normales de bureau, soit du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h 15 à 16 h 30, le vendredi de 8 h à 12h.

Donné à Mont-Joli, ce 2^e jour du mois de juillet 2026



Me Françoise Virginie Lechasseur, avocate et OMA
Greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Françoise Virginie Lechasseur, en ma qualité de greffière de la Ville de Mont-Joli certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public ci-haut présenté en affichant une copie à l'Hôtel de Ville de Mont-Joli entre 8 h et 12 h et de 13 h 15 à 16 h 30 le 2^e jour du mois de juillet 2026 et en le publiant sur le site internet du même jour.

Donné à Mont-Joli, ce 2^e jour du mois de juillet 2026



Me Françoise Virginie Lechasseur, avocate et OMA
Greffière